

AVENANT N° 1

AU MANDAT DE VENTE N° 1069 LFI.

Entre les soussignés, ci-après dénommés « LE MANDANT » et « LE MANDATAIRE ».

LE MANDANT

M^r et M^{me} JAYLE Marie - Claude et Bruno

LE MANDATAIRE

SAS BOURSE DE L'IMMOBILIER dont le Siège Social se situe 28 avenue Thiers
33100 Bordeaux, représentée par son Président, détentrice de la carte professionnelle
« Transactions sur immeubles et fonds de commerce » n° CPI 3301 2018 000 026 585
délivrée par la CCI de Bordeaux, garantie par GALIAN 89, rue de la Boétie 75008
PARIS.

Il est convenu que le prix exprimé dans le mandat n° 1069 LFI
En date du 18/01/2019 et portant sur la vente du bien situé :

Donat bas 46600 € Jean - Lagineste
Est fixé à la somme de € 290.000 € deux cent quatre vingt dix mille euros
net vendeur, outre une commission de € 15.950 € quinze mille neuf cent cinquante euros
à la charge exclusive de l'acquéreur.

Et ce, à compter de ce jour.

Toutes les autres clauses du mandat restent inchangées.

Mots nuls... zero Ø
Lignes nulles... zero Ø. MC

Fait en deux exemplaires
A Saint - Ger,
Le 23 Mai 2019.

LE MANDANT
« Bon pour mandat »

Bon pour mandat
Jayle

LE MANDATAIRE
« Mandat accepté »